

LE TRAVAIL ET L'ENTREPRISE

AGENT PUBLIC INDISPENSABLE

Mieux payé, mieux équipé, mieux jugé.

5,22 M · 1 PERTE · 4 GAINS

CE QUE VOUS GAGNEZ

+13 %

Votre rémunération nette, une fois l'État recentré sur ses missions.

Votre carrière Vous la conduisez vous-même : mobilité, promotion, primes au mérite.

Les moyens Moins nombreux, mieux payés, mieux équipés : vous avez de quoi faire.

L'estime Votre métier se juge sur ce que vous produisez.

CE QUE VOUS PERDEZ

Le statut

Le statut de la fonction publique prend fin. Emploi garanti, carrière et règles propres cèdent au droit du travail commun.

Le sens de l'intérêt général ne dépend pas d'un statut. La Suisse a supprimé le sien en 2002 sans que son administration s'effondre, et la Déclaration des droits ne connaît d'autre distinction que les vertus et les talents.